



LA LAITERIE GARCELON VA RENÂÎTRE

Madame, Monsieur,

En 2017, la Ville d'Aulnay-sous-Bois a fait le choix d'acquérir la laiterie Garcelon, dernier vestige agricole du sud de la ville, afin de la sauver de divers projets de promoteurs peu respectueux de notre patrimoine local.

Depuis 3 ans maintenant, les services de la Ville travaillent à faire revivre ce lieu symbolique d'Aulnay-sous-Bois dont l'architecture pittoresque, une fois rénovée, permettra de mettre en valeur l'ensemble du quartier. Les travaux vont s'engager dès cette année.

Une fois la réhabilitation terminée, les préfabriqués de l'actuelle mairie annexe rue de la Croix-Blanche seront démolis. La nouvelle mairie sera transférée dans les nouveaux locaux de la laiterie. Les préfabriqués de la mairie actuelle seront démolis pour faire place à une nouvelle résidence d'intérêt général pour nos seniors.

La Laiterie Garcelon, en plus d'accueillir cette nouvelle mairie annexe, sera dotée d'une salle polyvalente, d'une salle de danse et enfin des salles de cours dédiés aux associations.

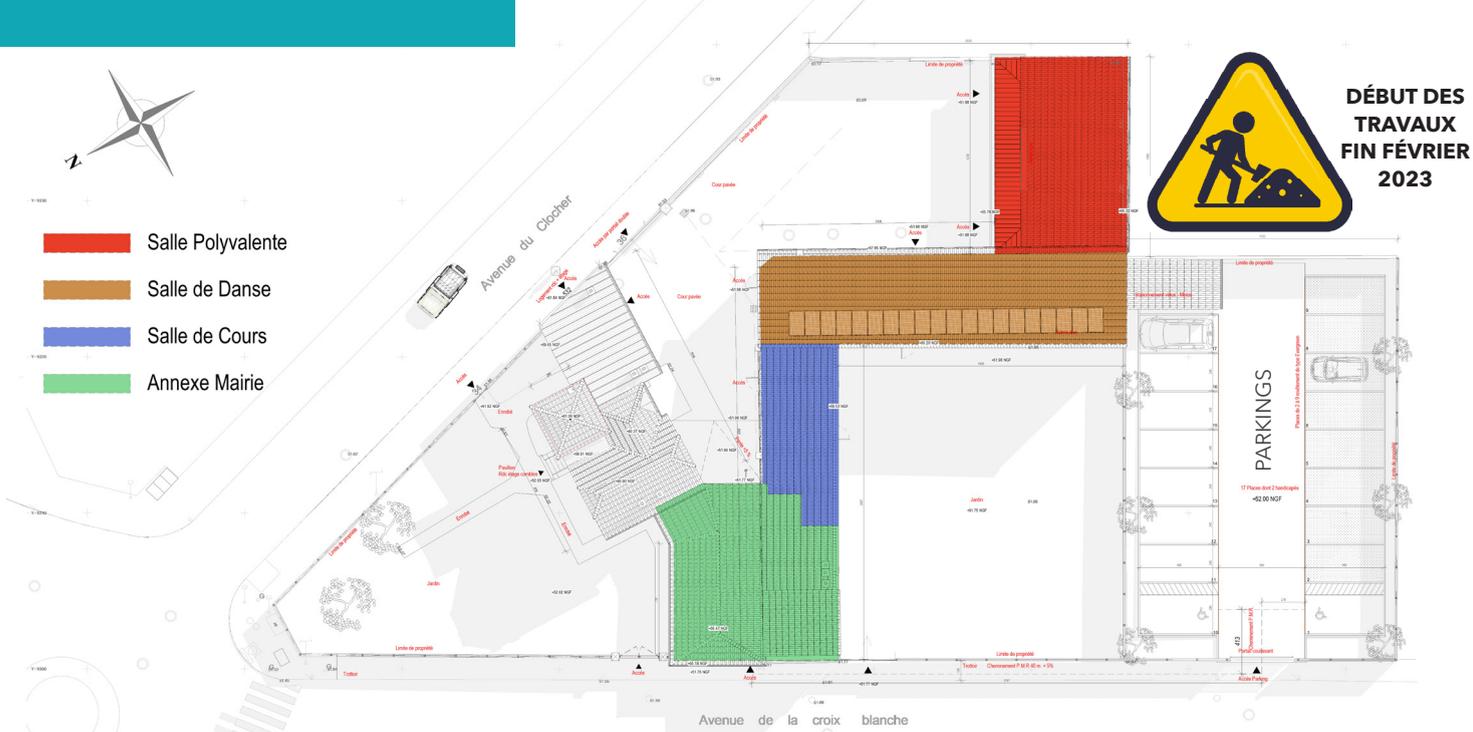
À terme afin de valoriser ce vestige agricole et redonner vie à cette friche remarquable, témoignage du passé agricole, la Ville souhaite utiliser les deux parcelles en pleine terre pour développer une agriculture urbaine sous une approche d'éducation à l'environnement.

Ce projet nécessite une réhabilitation et une extension de l'édifice, avec également une démolition des boxes rue de la Croix-Blanche afin d'y installer un parking destiné aux futurs usagers.

Cette réhabilitation s'inscrit dans la volonté constante de la Ville de préserver son patrimoine local tout en créant de nouveaux services publics adaptés aux besoins des Aulnaysiens.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Emmanuelle Collen
Architecte de la ville
Directrice du Patrimoine bâti et Architecture
d'Aulnay-sous-Bois



LA LAITERIE

L'ancienne laiterie est classée au titre de l'urbanisme en habitation. La construction d'origine présente une architecture néo-régionaliste pittoresque mêlant brique et pans de bois sur un soubassement en pierre a été complétée par les bâtiments proprement agricoles reprenant la brique en façades sur cour.

Le terrain est composé de 4 bâtiments et d'un terrain comprenant 16 garages boxés. Dans le cadre du projet les boxes seront démolis afin d'accueillir des places de parking destinées aux usagers.

Le bâtiment de 98m² est un pavillon de type habitation non occupé édifié sur sous-sol/ R+1 comprenant :

- au sous-sol : 2 réserves
- au rdc : entrée, cuisine salle à manger et deux annexes (commerce et cuisine)
- à l'étage : 4 chambres.

Le bâtiment de 132m² comprend une étable et grenier. Le bâtiment 3 de 55m² comprend une étable et grenier et Le bâtiment 4 de 40m² R+1 comprend au RDC 1 cuisine +commerce et à l'étage 2 chambres 1 grange de 107m².

UNE NOUVELLE MAIRIE ANNEXE ET DES ESPACES ASSOCIATIFS

Le projet comprendra une rénovation mineure du pavillon principal et la relocalisation de la mairie annexe Croix Blanche. Cette extension dans le prolongement du pavillon permettra de créer des bureaux d'accueil public.

La grange et les bâtiments réhabilités permettront d'accueillir une salle polyvalente, une salle de danse et enfin des salles de cours dédiées aux associations.

À terme afin de valoriser ce vestige agricole et redonner vie à cette friche remarquable, témoignage du passé agricole, la Ville souhaite utiliser les deux parcelles en pleine terre pour développer une agriculture urbaine sous une approche d'éducation à l'environnement.

En termes de matériau et d'écriture architecturale la réhabilitation et l'extension de l'ouvrage s'attachent à reprendre les codes et les compositions existantes.

La brique associée à des menuiseries acier thermolaqué de ton brun foncé s'inscrivent dans une logique de mise en valeur patrimoniale.

